

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

REPORTING RSE ET ANCRAGE LOCAL

BIODIVERSITÉ ET ÉCONOMIE



L'ASSOCIATION ORÉE, SES OBJECTIFS, SES MISSIONS

ORÉE, association multi-acteurs créée en 1992, rassemble entreprises, collectivités territoriales, associations, organismes académiques et institutionnels pour développer une réflexion commune à l'échelle des territoires.



Des adhérents



Un réseau



Des outils
opérationnels
et collaboratifs



Des services
aux adhérents

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- Un modèle inspiré du fonctionnement en boucle des écosystèmes naturels, et opposé au modèle standard linéaire (extraire, produire, consommer, jeter) et à l'utilisation sans limites des ressources.
- Une gestion optimisée des ressources de matières et d'énergie afin de minimiser leur extraction et d'être plus économe en matières premières :
 - ◻ Tendre vers le « zéro déchets »
 - ◻ Utiliser des sources d'énergie renouvelables
 - ◻ Éviter le recours aux produits chimiques
- Produire des richesses et des emplois locaux

LES 7 CHAMPS OPÉRATIONNELS

Comme le définit l'ADEME, l'économie circulaire prend en compte à la fois la production et l'offre de biens et services responsables, la consommation responsable, le recours au réemploi et à la réparation, le recyclage, les usages et besoins, la gestion territoriale des matières et de l'énergie.

Economie de la fonctionnalité
privilégie l'usage à la possession
et propose des services liés à une
performance d'utilisation

Approvisionnement durable

en ressources visant leur exploitation efficace en limitant les rebus d'exploitation et l'impact sur l'environnement



Ecologie industrielle et territoriale

Echanges de flux de matières ou d'énergie et mutualisation de besoins inter-entreprises

Eco-conception

d'un produit ou service, qui prend en compte ses effets négatifs sur l'environnement tout au long du cycle de vie



Recyclage

des déchets après récupération et transformation pour les réintroduire dans un cycle de production



Allongement de la durée d'usage

Réemploi-Réparation-Réutilisation des produits après don ou vente d'occasion, sous forme de pièces démontées ou séparées après que l'utilisateur s'en soit séparé



Consommation responsable

conduit l'acheteur à effectuer son choix en prenant en compte les impacts environnementaux à toutes les étapes du cycle de vie

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE CHEZ ORÉE

L'ensemble des champs opérationnels pour une économie globale systémique et intégrée investis par ORÉE depuis de nombreuses années sont regroupés en une priorité « Économie circulaire » :

ORÉE co-pilote, avec ACR+ et le CCRE, la **Coalition Économie circulaire** lancée le 26 septembre 2016 dans le cadre du Sommet international Climate Chance.

Les 3 déclinaisons de l'économie circulaire chez Orée

Démarches centrées sur le produit / service / équipement

Démarches centrées sur les filières

Démarches centrées sur le territoire

Éco-conception / Économie de la fonctionnalité

Recyclage / Valorisation

Écologie industrielle et territoriale

UNE APPROCHE CENTRÉE SUR LE TERRITOIRE



Le déploiement de l'économie circulaire dans les territoires nécessite un accompagnement des acteurs pour qu'ils intègrent cette stratégie dans leurs pratiques. ORÉE s'est historiquement positionnée comme acteur clef de l'écologie industrielle et territoriale. Aujourd'hui, au-delà de cette expertise, l'association mène également différentes actions territoriales en économie circulaire : projets

de recherche, production d'outils et de livrables, animation de groupes de travail, accompagnement dans la structuration de démarches.

Enfin, à travers les différentes missions menées au niveau national et local, ORÉE recense et met en avant les retours d'expériences et les bonnes pratiques de l'économie circulaire à travers son réseau et dans différentes publications.

ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE DE QUOI PARLE-T-ON ?

L'écologie industrielle et territoriale (EIT) fait partie des pratiques locales de l'économie circulaire en désignant un territoire (du régional au local) comme l'échelle d'action du projet.

Principe inspiré des écosystèmes naturels, (« Rien ne se perd tout se transforme »), l'EIT doit permettre une gestion optimale des ressources et un fort taux de recyclage de la matière et de l'énergie.

Une stratégie opérationnelle pour la gestion des ressources

- Une dynamique collaborative : partenariats et échanges entre les acteurs économiques et industriels d'un territoire
- Des actions concrètes et partagées : mutualisations, partage et échanges de flux

Ecologie : écologie scientifique, étude des écosystèmes

Industrielle : la société industrielle dans son ensemble (production, consommation, agriculture, transports)

Territoriale : démarche délimitée et ancrée dans un espace territorialisé

Stratégie de mutualisation

Approvisionnement en commun, partage d'équipements et de services.

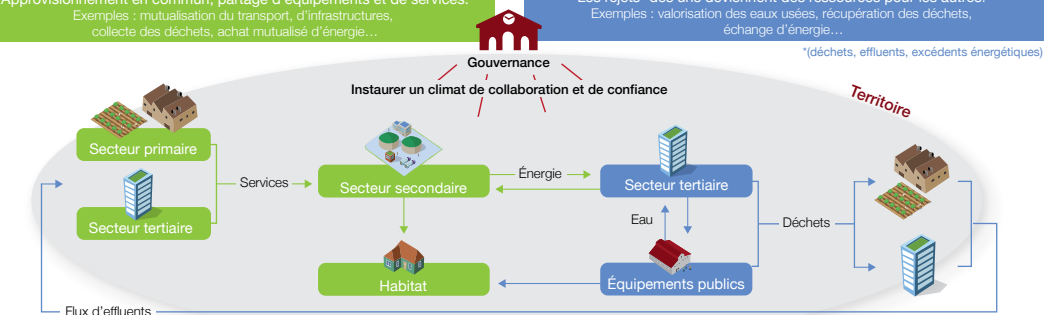
Exemples : mutualisation du transport, d'infrastructures, collecte des déchets, achat mutualisé d'énergie...

Stratégie de substitution

Les rejets* des uns deviennent des ressources pour les autres.

Exemples : valorisation des eaux usées, récupération des déchets, échange d'énergie...

*déchets, effluents, excédents énergétiques



LE GROUPE DE TRAVAIL ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET TERRITOIRE : CO-CONSTRUIRE AVEC NOS MEMBRES

Cycle flux et filière 2013/2015

Le cycle (2013-2015) du Groupe de travail Économie circulaire / Territoire « Flux et Filières » avait pour objectif d'étudier de manière transversale les différentes thématiques environnementales et exemples de filières qui contribuent de façon opérationnelle à développer l'économie circulaire avec un angle « Territoire et coopération ». Ce groupe de travail est à l'origine de la publication « L'économie circulaire au service de la préservation des ressources et du climat : une approche flux et filières vers un écosystème territorial ».

Ce livrable, réalisé avec le soutien du Conseil Régional Rhône-Alpes, DS Avocats, GrDF, La Poste et la SNCF, démontre les potentialités qu'ORÉE identifie à travers l'économie circulaire autour de 7 thématiques (énergie, déchets/ressources, eau, transports, agriculture, gestion de la ville et aménagement du territoire) pour concevoir



et mettre en œuvre des solutions réduisant nos émissions de gaz à effet de serre, et faisant émerger de nouveaux modes de production et de consommation plus sobres à l'échelle des territoires.

Le cycle aménagement 2016/2018

Pour se concrétiser rapidement et s'ancre durablement, l'économie circulaire doit être aujourd'hui déclinée dans des

schémas ou plans réglementaires d'aménagement (SCOT, PLU...), ou des approches thématiques de projet (Agenda 21, PCAET, TEPOS, Territoires Zero Déchets Zéro Gaspillages -TZDZG...) qui vont structurer et conditionner l'évolution du territoire pour les décennies à venir.

Le nouveau cycle (2016-2017) du Groupe de travail Économie circulaire / Territoire propose désormais d'explorer les questions liées aux modes d'intégration des démarches d'économie circulaire dans les stratégies territoriales d'aménagement et leurs impacts sur la planification, l'urbanisme, etc.

En lien avec ce cycle, ORÉE est engagée, en partenariat avec Inddigo, dans un accompagnement via une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage « Économie circulaire et Urbanisme » porté par l'ADEME.

Dans ce cadre, le groupement accompagne 5 territoires, lauréats de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « Économie circulaire et Urbanisme » et engagés dans la déclinaison opérationnelle des principes de l'économie circulaire à la planification territoriale et au projet urbain : l'EPA DESA, la Métropole de Lyon, Vilogia à Mouvaux, le PETR du Pays du Sungau et enfin la communauté d'agglomération Grand Paris Sud.



L'ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES : METTRE À PROFIT NOS COMPÉTENCES DU NIVEAU RÉGIONAL AU LOCAL

En tant qu'acteur historique de l'économie circulaire appliquée aux stratégies de territoire (notamment à travers l'écologie industrielle et territoriale), ORÉE accompagne les acteurs régionaux et locaux dans leurs démarches, en apportant son aide à la mise en place d'une gouvernance adaptée, la mobilisation et l'acculturation des acteurs, le dimensionnement des projets, etc.

Les actions au niveau régional

Le comité francilien pour l'économie circulaire

Depuis 2013, ORÉE anime le comité francilien dans l'objectif de fournir les outils pratiques et les retours d'expériences dont les collectivités ont besoin pour intégrer les acteurs économiques dans la transition écologique de leurs territoires, et de mener une réflexion collective sur la stratégie régionale d'économie circulaire en Île-de-France. En 2016, treize partenaires se réunissent régulièrement : l'ADEME Île-de-France, l'ARENE, l'Atelier – Centre de ressources de l'ESS, la CCI Paris Île-de-France, le Conseil Régional d'Île-de-France, la DIRECCTE, la DRIEE Île-de-France, l'IAU, la Mairie de Paris, l'ORDIF, ORÉE, Paris Région Entreprises, et le TEDDIF.

Les productions du comité :

- Les fiches méthodologiques « Renforcer la compétitivité et l'attractivité de votre territoire grâce à une démarche d'écologie industrielle et territoriale » (2014) sont rédigées à destination des élus et directeurs de service des collectivités.
- Le « Recueil cartographique des initiatives d'économie circulaire en Île-de-France » (2015) présente 90 initiatives emblématiques sur les 7 champs que couvre l'économie circulaire.
- « Sur la route de l'économie circulaire en Île-de-France ! » Cet ouvrage présente 20 initiatives en partie issues du recueil cartographique des initiatives franciliennes en économie circulaire. Retrouvez plus d'informations en dernière page de ce flyer.



Autres actions régionales :

OREE a également accompagné :

- la DREAL Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, site de Limoges, dans l'animation d'un groupe de travail avec les acteurs régionaux pour déployer l'EIT,
- le Conseil régional Auvergne Rhône-Alpes, en partenariat avec le CIRIDD, pour élaborer une cartographie des initiatives régionales en économie circulaire,
- la DREAL Champagne-Ardenne sur une mission de formation et d'accompagnement à l'économie circulaire.

Par ailleurs, le comité francilien a lancé un cycle d'atelier de sensibilisation à l'économie circulaire (2015–2017). 7 ateliers (déchets, énergie, transports, agriculture, eau et aménagement/construction) ont été définis, dont l'objectif est de former les acteurs des différents services des collectivités d'Île-de-France en charge des sujets proposés.

Les actions au niveau local

L'agglomération de Cergy Pontoise

De 2014 à 2016, ORÉE a coordonné le projet pilote « Economie circulaire et nouveaux modèles économiques » initié et financé par le Conseil Régional d'Île-de-France dans le cadre du Plan Industries (filières automobile, mécanique et aéronautique), avec le soutien de l'ADEME Île-de-France et de la DRIEE Île-de-France.

A travers cette démarche une quinzaine d'entreprises ont été accompagnées pour déployer l'écologie industrielle et territoriale et l'économie de la fonctionnalité dans leur activité.

Autres actions locales :

A l'échelle locale, ORÉE a accompagné un certain nombre de ses adhérents dans leur démarche locale comme l'agglomération Cœur d'Essonne, le Territoire de la Côte Ouest (Réunion) ou encore le PNR Haut Jura.

DES PROJETS DE RECHERCHE DE TERRAIN : CRÉER DES MÉTHODOLOGIES ET DES OUTILS

Le référentiel EIT

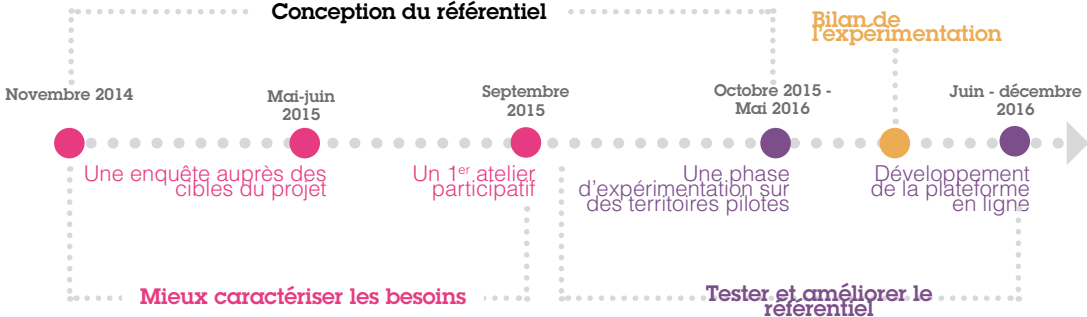
Lancé fin 2014, le projet de création d'un Référentiel national pour les démarches d'Écologie Industrielle et Territoriale (EIT) est développé dans un triple objectif :

- Fournir un cadre commun d'auto-évaluation pour les porteurs de projets ;
- Donner les clés pour leur suivi aux structures soutenant les démarches d'EIT ;
- Faire remonter et analyser les bonnes pratiques, les freins et leviers communs au niveau national.

ORÉE, en collaboration avec les partenaires de ce projet (ADEME, Commissariat Général au Développement Durable, Université de Lyon - UMR « Environnement Ville et Société », Université de Technologie de Troyes, Université de Grenoble - UMR PACTE, Auxilia, EcoRes, Inddigo), a donc proposé de mettre en oeuvre, conformément aux attendus du projet, une dimension participative dans la construction de l'outil en menant une enquête, des expérimentations et en organisant des ateliers participatifs pour co-construire le Référentiel.

Sortie fin 2016

Conception du référentiel



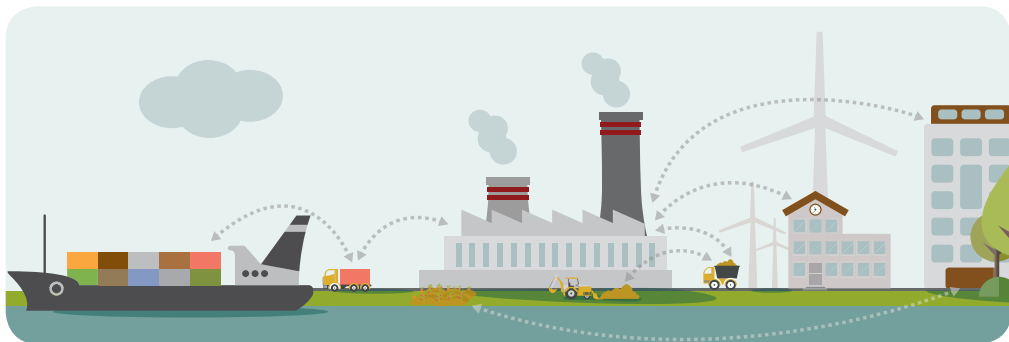
Quatre territoires pilotes ont été accompagnés pour expérimenter l'outil :

- Le **Grand Projet Rhône Médian**, lauréat de l'appel à projet EIT 2015 de la Région Rhône-Alpes, également impliquée dans l'expérimentation ;
- La **CCI de Montauban et Tarn-et-Garonne**, à l'origine du logiciel Act'If (identification et géolocalisation des synergies) actuellement en déploiement dans un grand nombre de CCI ;
- Le **Club d'Ecologie Industrielle de l'Aube**, engagé depuis plus de 10 ans dans l'EIT ;
- La **Bioraffinerie de Bazancourt-Pomacle**, avec le soutien technique de l'ARD, un écosystème

complexe né du « bon sens » des acteurs du monde agricole.

En plus de ces 4 territoires, d'autres porteurs de projets se sont portés volontaires en France, en Belgique et au Québec. C'est donc au total une dizaine de territoires qui ont testé les indicateurs et se sont réunis à l'issue de la phase d'expérimentation pour poursuivre la coconstruction de l'outil final.

Le Référentiel EIT est une plateforme en ligne qui fournit les outils nécessaires au pilotage d'une démarche d'amélioration continue impliquant les acteurs engagés dans leurs projets d'EIT.



Autres outils

COMETHE (2011)

La plateforme méthodologique COMETHE est le fruit d'un projet de recherche-action lauréat d'un appel à projet de l'ANR et mené entre 2008 et 2011 avec le soutien de la Caisse de Dépôts et 12 partenaires coordonnés par ORÉE. Elle a pour vocation d'accompagner les différentes étapes de la mise en œuvre d'une démarche d'EIT à travers des fiches actions et outils pratiques répartis en 4 modules.



La mission ORÉE-DGCIS « Compétitivité durable des entreprises » (2012)

Cette brochure reprend l'évaluation du potentiel des 5 territoires pilotes de la mission en matière d'EIT et donne des retours d'expériences et des recommandations (freins/leviers) à destination des porteurs de projets.



Le recueil des démarches EIT (2016)

Le Recueil des démarches d'écologie industrielle et territoriale présente les démarches nationales (et quelques exemples à l'international) avec des informations diverses sur le porteur de projet, le contexte, les objectifs, le périmètre, et les actions réalisées.



UNE APPROCHE CENTRÉE SUR LES FILIÈRES

Pour toutes les solutions de dématérialisation de notre économie (y compris l'économie de la fonctionnalité et l'éco-conception), dans un objectif d'efficacité environnementale des produits, il faut prioriser les modes de réduction des consommations matérielles et de gestion des déchets :

prévention et réduction à la source – réutilisation, réemploi et réparation – recyclage pour une valorisation matière et énergétique – en dernier recours, mise en décharge et élimination (Directive Cadre Européenne 11/2008).

LE RECYCLAGE ET LA VALORISATION : LES FILIÈRES

Réemploi-Réparation-Réutilisation (3R), allonger la durée de vie des produits :

- Remettre dans le circuit économique les biens ne répondant plus aux besoins du premier consommateur
- Réparer ou démonter les pièces encore en état de fonctionnement des produits usagés pour leur donner une nouvelle fonction



Le recyclage, un procédé de traitement des déchets pour optimiser l'utilisation des matériaux :

- Redonner une fonction aux composants des déchets
- Réintroduire dans le cycle de production d'un produit des matériaux issus de produits en fin de vie ou des résidus de fabrication



Les retombées économiques et environnementales

- Création de filières de valorisation et création ou maintien des compétences sur le territoire national, dans un large éventail de secteurs
- Préservation des ressources naturelles, diminution de la consommation énergétique et réduction du volume de déchets et de pollution

LES ACTIONS D'ORÉE EN RECYCLAGE ET VALORISATION

Les clubs métiers

Objectifs :

- Partager les problématiques et présenter les solutions économiquement viables pour massifier, optimiser les filières existantes et conserver les matières premières sur le territoire français
- Informer des évolutions réglementaires et des avancées technologiques
- Faire émerger de nouvelles filières adaptées aux besoins exprimés

Quatre Clubs Métiers actifs :

Démantèlement

(matériels et véhicules en fin de vie : trains, métros, avions, navires, bus, tramways, VHU...)

Valorisation des Mousses et Textiles

Déconstruction

(bâtiments et infrastructures)

Gestion des Déchets dans les Etablissements Recevant du Public (ERP)

Un projet industriel concret : la « FRIVEP »

La Filière de Réemploi et de Recyclage Industrielle des Vêtements Professionnels (FRIVEP) s'inscrit dans les quatre premiers Engagements pour la Croissance Verte (ECV) nationaux, lancés conjointement par Emmanuel Macron et Ségolène Royal en avril 2016. Les Engagements pour la Croissance Verte (ECV) sont des engagements réciproques entre porteurs de projets et Etat pour promouvoir la croissance verte et lever les barrières au déploiement de l'économie circulaire.



La FRIVEP a vu le jour au sein du Club Métiers Valorisation des Mousses et Textiles, et concerne les tenues Images (marques) ainsi que les uniformes.

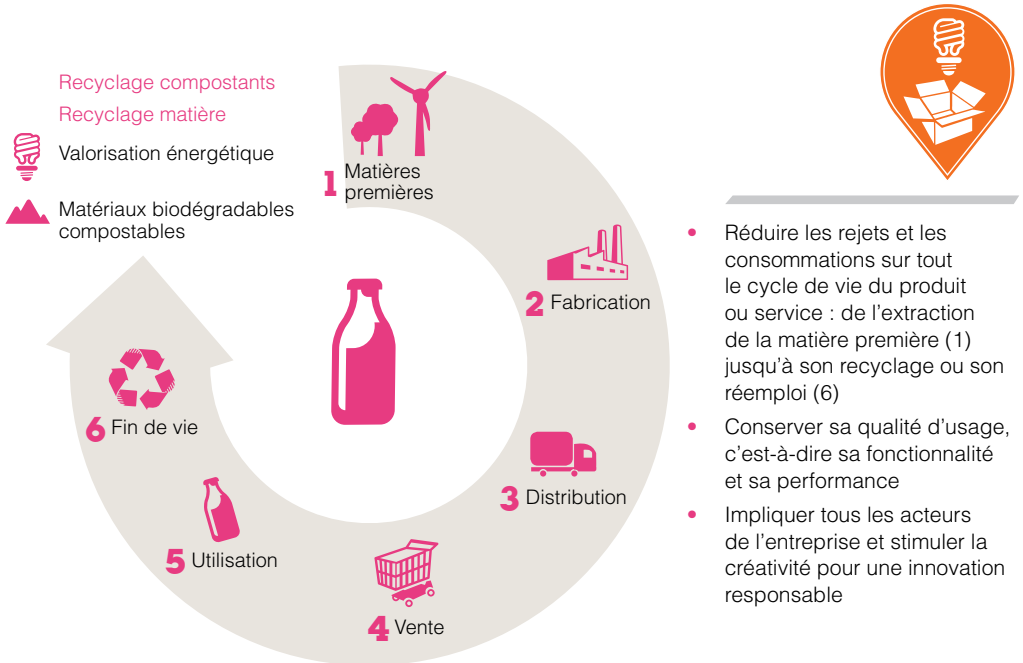
Le contrat ECV FRIVEP regroupe :

- Les Ministères de l'Environnement et de l'Économie
- Des donneurs d'ordre apporteurs de gisements : SNCF, La Poste, Ville de Paris
- Des industriels : Innortex/Moncorgé, Sympatex, Les Filatures du Parc, bilum, TDV Industries et Synergies TLC ;
- D'autres partenaires techniques et financiers : la Fédération des Entreprises de la Propreté et Services Associés d'Île-de-France
- ORÉE, qui anime et coordonne le projet.

L'intérêt de la FRIVEP est de mettre en œuvre des solutions techniques efficaces et mutualisées pour que les donneurs d'ordre puissent traiter leurs gisements en s'assurant de la traçabilité, de la sécurisation tout au long du processus, et de l'assurance des débouchés pour les matières premières secondaires dont pourront bénéficier les industriels du secteur. Une étude sera menée afin de valider la faisabilité technico-financière de la mise en œuvre d'une filière nationale de réemploi et de recyclage, créatrice d'emplois sur le territoire français.

UNE APPROCHE CENTRÉE SUR LES SERVICES

L'ÉCO-CONCEPTION : UNE DÉMARCHE PRÉVENTIVE DE CONCEPTION DE PRODUITS INNOVANTS



- Réduire les rejets et les consommations sur tout le cycle de vie du produit ou service : de l'extraction de la matière première (1) jusqu'à son recyclage ou son réemploi (6)
- Conserver sa qualité d'usage, c'est-à-dire sa fonctionnalité et sa performance
- Impliquer tous les acteurs de l'entreprise et stimuler la créativité pour une innovation responsable

LES OUTILS D'ORÉE EN ÉCO-CONCEPTION

Le guide « Animer le lancement d'une démarche d'éco-conception pour améliorer la compétitivité des entreprises », réalisé en partenariat avec le CJD et avec le support technique d'EVEA et Gingko 21.



La plateforme internet éco-conception des produits et services réalisée dans le cadre du groupe de travail éco-conception grâce au soutien financier de l'ADEME et avec 15 partenaires. Elle est organisée en 3 modules : les étapes de la démarche d'éco-conception, comment y impliquer chaque compétence et fonction de l'entreprise, des retours d'expériences.



L'ÉCONOMIE DE LA FONCTIONNALITÉ : REMPLACER LA VENTE DE PRODUITS PAR LA VENTE DE L'USAGE



- Contractualiser sur une performance d'usage et non plus sur la vente d'un produit
- Favoriser la durabilité des produits et augmenter la valeur servicielle et les effets utiles
- Proposer une offre complète qui intègre au maximum les enjeux du territoire à travers des dimensions à la fois matérielles et immatérielles

Concrètement ?

- De la mise à disposition de photocopieurs vers la prise en charge de la gestion documentaire d'une entreprise
- De la vente de pesticide à la mise en place d'une solution de protection intégrée des cultures
- De la vente de produits audiovisuels au soutien à la pédagogie innovante

LES ACTIONS D'ORÉE EN ÉCONOMIE DE LA FONCTIONNALITÉ

Comme évoqué précédemment, ORÉE, dans le cadre du projet pilote « **Économie circulaire et nouveaux modèles économiques** », accompagne depuis 2015 des entreprises du Val d'Oise dans la transition vers un modèle d'économie de la fonctionnalité, en parallèle d'une démarche d'EIT.

Ce projet est financé par le Plan Industries (filiales automobiles, aéronautique et mécanique) du Conseil Régional d'Ile-de-France avec le soutien de l'ADEME Ile-de-France et de la DRIEE Ile-de-France.

NOUVELLE PUBLICATION

2016

SUR LA ROUTE DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ! 20 DESTINATIONS INSOLITES EN ÎLE DE FRANCE

Réalisé par l'association ORÉE, avec le soutien de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) Île-de-France et la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie (DRIEE) Île-de-France, en partenariat avec le comité francilien de l'économie circulaire, ce premier « guide touristique » de l'économie circulaire illustre 20 destinations incontournables réparties en six points d'intérêts :

- Des mutualisations qui s'organisent
- Des citoyens qui partagent
- Des déchets qui inspirent
- Des territoires qui bougent
- Des entreprises qui valorisent
- Des solutions qui émergent



À travers cet ouvrage, partez à la rencontre de ces pionniers qui transmettent leur enthousiasme et leur volonté de mener à bien leurs projets !

**Téléchargez l'ensemble
des publications et outils
en économie circulaire
sur :**



**Pour plus d'informations
contactez :**



Alice SARRAN
Chef de projet économie circulaire et territoire
sarran@oree.org | +33 (0)1 48 24 31 33



Camille SAINT JEAN
Chargée de mission économie circulaire et RSE
saint-jean@oree.org | + 33 (0)1 48 24 31 39



Suivez-nous !

